



Association Protectrice du Saumon
14 rue PONCILLON – 63000 CLERMONT-FERRAND

Assemblée générale de 2025 Rapport moral – Exercice 2024 – Compte rendu de l'Assemblée Générale - présenté le 2 mars 2025 -

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue le 2 mars 2025 à La Chomette, au restaurant La Crèche.

Présents à l'AG : 20 adhérents.

EXCUSÉS : Mesdames Céline BÉRARD (CNSS) ; Christelle PLASSE (O.F.B.). Messieurs Roberto EPPEL (SOS Loire Vivante) ; Patrick MARTIN (CNSS) ; Laurent Gaillard (Fédération Pêche 03) ; Alain TARRASON (Fédération de Pêche 63) ; Jean Louis GUILLAMON (APS)

REMERCIEMENTS pour leur présence

Messieurs : Lionel MARTIN (Fédération de Pêche 43), Quentin MARCON (LOGRAMI) ; ROUSSET (AAPPMA Brioude) ; VEZIER Jacques (Président Maison du saumon)

En 2024 un adhérent est décédé :

Dominique Boubel le 22 juillet 2024 à l'âge de 76 ans, il était adhérent depuis de nombreuses années.

Une minute de silence de recueillement a été observée en sa mémoire.

Première partie (interne à l'association)

Les principaux points en 2024 (explicité dans les activités 2024)

Incubateur

Nous avons géré un incubateur, celui de l'Arçon : piégeage journalier, déversement raisonné avec comptage du nombre d'alevins. Un dossier complet a été envoyé aux principaux organismes (DREAL Centre, LOGRAMI, OFB, DTT 43, FEDE 43...) le 13 mai 2024.

Les alevins produits sont journallement piégés puis déversés dans l'Allier à différents sites. Cette manipulation permet un ensemencement des radiers exempts de frayère l'automne précédent en **alevins non nourris**. La longueur moyenne des alevins est estimée à 30 mm, la longueur des alevins varie de 22 mm à 35 mm. Les résultats ont été explicités dans le bulletin d'information N°59 en pages 10 et 11. La technique de mesure des alevins a été montrée, l'alevin n'est pas manipulé, cette étape a lieu après déversement.

Dispositifs de franchissement

Suite à la baisse des débits de l'Allier au printemps et aux augmentations de températures de l'eau de l'axe Loire-Allier qui atteint le seuil de 18 °C de plus en plus tôt. Nous militons pour que chaque seuil ou barrage soit équipé de dispositifs de connectivité longitudinale très performants afin que :

- les smolts arrivent à l'océan à l'intérieur de leur fenêtre physiologique et à l'intérieur de la fenêtre environnementale ;
- les saumons adultes atteignent les eaux du haut Allier et des sections hautes des tributaires producteurs de juvéniles avant leur arrêt estival.



C'est un levier important pour augmenter la résilience des poissons migrateurs.

Pour le déroulement des activités de l'APS en 2024

Voir le dossier ⇒ AG 2025, rapport d'activités de l'année 2024

Rappelons que les principaux buts de notre association sont :

- de continuer notre action de démarches (groupe de pression) auprès des différents utilisateurs de l'eau afin de les sensibiliser à prendre des décisions constructives. La rivière doit être au service de tous et non uniquement à celui des céréaliers et des producteurs d'électricité.
- de favoriser le plus rapidement des retours de saumons reproducteurs en nombre en actionnant l'effet ramp-up, pour obtenir cet effet il faut jouer sur les leviers dont nous disposons :
 - les ensemencements en juvéniles autochtones ;
 - la mise à niveau des dispositifs de continuité écologique aquatique (ou connectivité longitudinale) ;
 - la régulation des prédateurs (cormorans pour les jeunes salmonidés (tacons et smolts) et silures pour les saumons adultes – qui sont les futurs géniteurs) ;
 - un partage de la ressource eau compatible avec la vie aquatique.
- de valoriser et de faire connaître le saumon du bassin de l'Allier par l'intermédiaire de conférences, salons ou expositions.

Continuité écologique aquatique.

Nous avons effectué plusieurs visites aux sites clés de l'Alagnon et de l'Allier aux périodes de dévalaison et de montaison. Dans le rapport d'activité nous avons noté que les visites qui ont nécessité une remarque ou intervention de notre part.

Les points importants sont :

- Vichy (action juridique en cours) ;
- Les Lorrains ;
- Les trois seuils des centrales nucléaires.

Les seuils

Poutès (suivi de qualification en cours), en automne 2024 une vanne (coté rive droite) est restée fermée suite à un incident technique, le rendu du suivi de Poutès est prévu le 14 mars, nous reviendrons sur cet item en AG 2025.

La Bageasse (nous sommes intervenus en automne 2024).

Alagnon : Les embâcles au pont de la SNCF du Saut du Loup ont été présents de mi-mars à début juillet, nous avons alerté l'O.F.B. de nombreuses fois, rappelons que ce pont se trouve à quelques dizaines de mètres de la confluence Alagnon / Allier.

Ensemencement en juvéniles nourris

Nous avons également participé à l'alevinage de la zone Saint-Étienne-du-Vigan à Alleyras le 26 et 31 mai puis le 3 juin 2024. Nous remercions la FEDE 43 pour son initiative d'être porteur de projet. 161 304 alevins ont été déversés de Saint Etienne du Vigan à Alleyras et 201 679 entre Langeac et Vieille Brioude.

Communication

- En 2024, notre association :
 - a été présente à des manifestations importantes (CNPL à Clermont-Ferrand, salon H2O à Issoire puis Clermont-Ferrand, à la fête de la pêche à Brioude) ; le jeu des tags à placer aux bonnes places a suscité de l'intérêt chez les jeunes (CE à 5^{ième})
 - a publié deux bulletins.

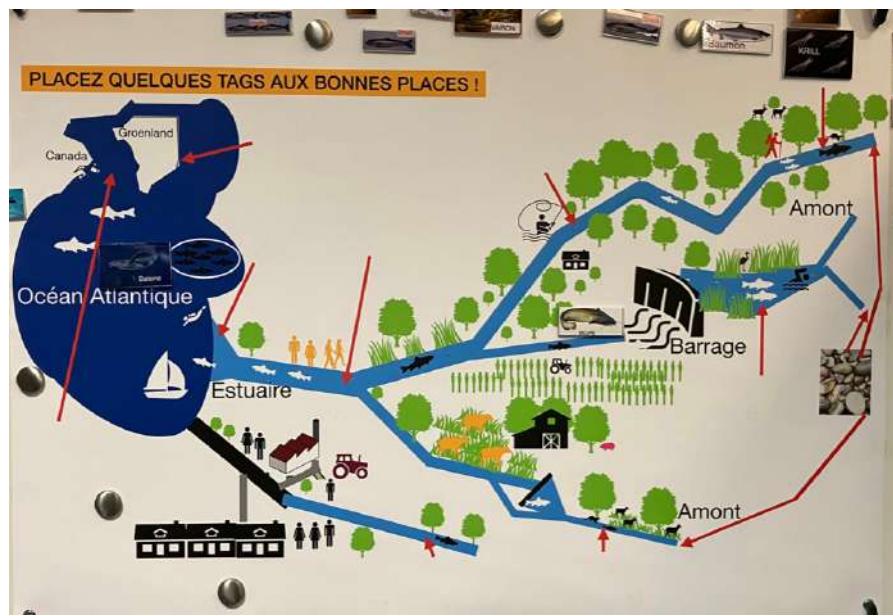


Figure N 1 : Le tableau de départ avec les 4 cours d'eau, seuls deux sont en mesure d'avoir un stock de saumon atlantique, les zones de grossissement (Groenland) figurent sur la carte.



Figure N 2 : Présentation de la vie du saumon.



Figure N 3 : Les scolaires au travail



Figure N 4 : Les tags sont placés aux bonnes places

- a publié deux bulletins.

Saluons le travail de toute l'équipe avec mention spéciale et remerciements à James Bouvier, Michel Grolet, Pierre Hautier, Jean-Michel Homassel, Jean Luc Imbert, Robert Moulin, Jean Claude Pierrat, Denis Prudent et Jean-Jacques Valette.



Remercions nos généreux donateurs qui nous permettent de consolider nos finances et d'entreprendre sereinement le contentieux au sujet de la centrale hydroélectrique de Vichy.

Position concernant l'ouverture de la pêche au saumon : vu les nombres de saumons passés à Vichy ces dernières années : 246 en 2022, 96 en 2023, 62 en 2024 ; cet item est hors actualité. Rappelons que le seuil de conservation est de 1170 sur les frayères (dont 810 pour l'Allier, 220 pour l'Alagnon et 140 pour Chapeauroux) hors Dore et Sioule.

BILAN FINANCIER

**Voir le dossier ⇒ AG 2025 et rapport financier de l'année 2024
Lecture par Monsieur Lionel Favier (vérificateur aux comptes) du rapport des vérificateurs aux comptes.**

VOTES

- 1 Le rapport moral (le rapport d'activités est inclus dans le rapport moral) est adopté à l'unanimité des membres présents**
- 2 Après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, le rapport financier de l'année 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents**
- 3 Le rapport prévisionnel financier 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents**

Conseil d'Administration

Statutairement les mandats des collègues du conseil d'administration notés ci-dessous sont à renouveler :

- Jean-Louis GUILLAMON ;
- Jean-Michel HOMASSEL ;
- Jean-Luc IMBERT ;
- Jean Claude PIERRAT.

Un appel à candidature est fait : Monsieur Lionel FAVIER est candidat pour un poste au CA.

- **Jean-Louis GUILLAMON ; Jean-Michel HOMASSEL ; Jean-Luc IMBERT ; Jean Claude PIERRAT et Lionel FAVIER sont élus à l'unanimité des membres présents.**

Vérificateurs aux comptes

Un appel à candidature est fait pour remplacer le poste vacant suite à l'intégration de Monsieur Lionel FAVIER au conseil d'administration.
Monsieur Christian SICARD est candidat.

Monsieur Christian SICARD est élu à l'unanimité des membres présents.
Monsieur Denis PRUDENT est reconduit comme vérificateur aux comptes à l'unanimité des membres présents.

COMpte RENDU DEUXIEME PARTIE de l'Assemblée générale de 2025

Les sujets suivants ont été abordés (le PowerPoint de présentation peut être envoyé sur simple demande à louis.sauvadet@orange.fr)

1 - Regard sur la ressource saumon dans le monde

Estimation du nombre de saumons atlantique sauvages (source NASCO) dans l'Atlantique Nord :

- 1983 : 7 millions ;
- 1990 : 5 millions ;
- 2019 : 2,8 millions

Avant 1990 : 1000 œufs sur une frayère donnaient un saumon d'un an de mer de retour.
Depuis 2007 : 2000 œufs sur une frayère donnent un saumon d'un an de mer de retour.

Le saumon Atlantique sauvage est en très grande difficulté, il est en danger.

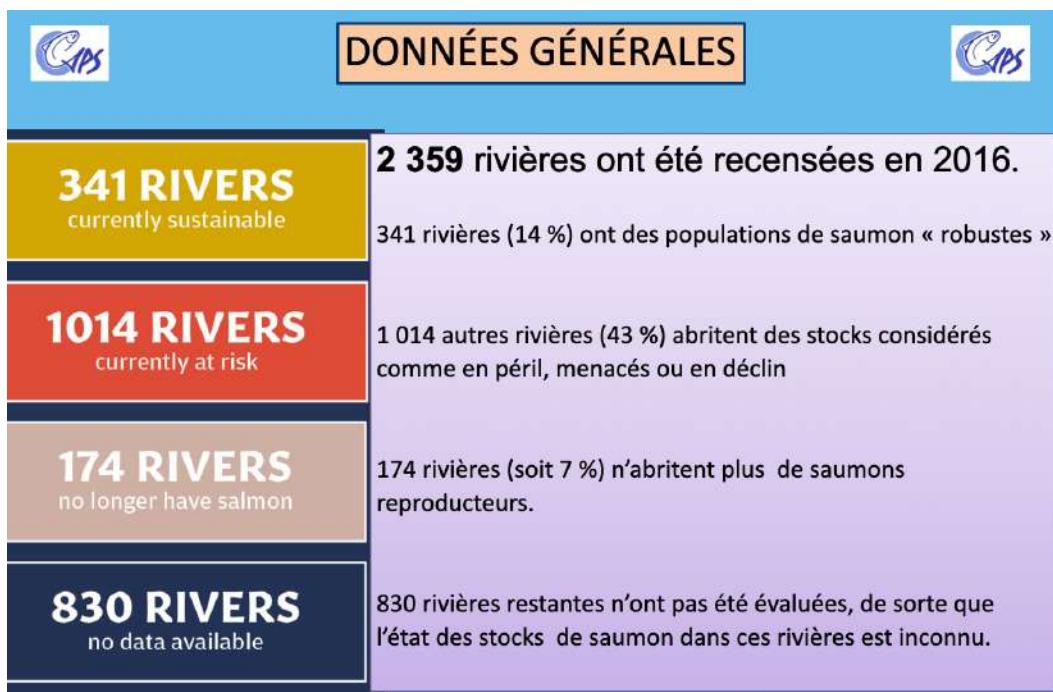


Figure N°5 Situation mondiale des 2359 rivières à saumon atlantique

Le saumon Loire-Allier se situe dans la liste des 1014 rivières, le risque de son extinction est réel. Une vidéo sur l'origine du déclin du saumon atlantique a été présentée.

2 Les retours de saumons en France

Les stations de comptage permettent de connaître le nombre annuel de saumons présents dans certains bassins. Il y a 3 rivières qui ont des dispositifs, ils permettent d'avoir la tendance sur plusieurs années (car équipées de station de comptage). Ces trois rivières sont :

- Le Gave d'Oloron (station de comptage à Navarrenx, localisée à 80 km de l'océan) ;
- L'Élorn (station de comptage à Kerhamon, localisée à l'amont de la ville de Landerneau) ;
- L'Allier (station de comptage à Vichy, localisée à 660 km de l'océan et à 150 km de la première zone intéressante de frayères).

Le graphe de la figure N°2 montre que les cohortes ont un faible nombre de poissons. D'une manière générale, en 2024 les montagnes de saumon dans le monde continuent leur déclin. La situation est qualifiée de critique par beaucoup de spécialistes mondiaux.

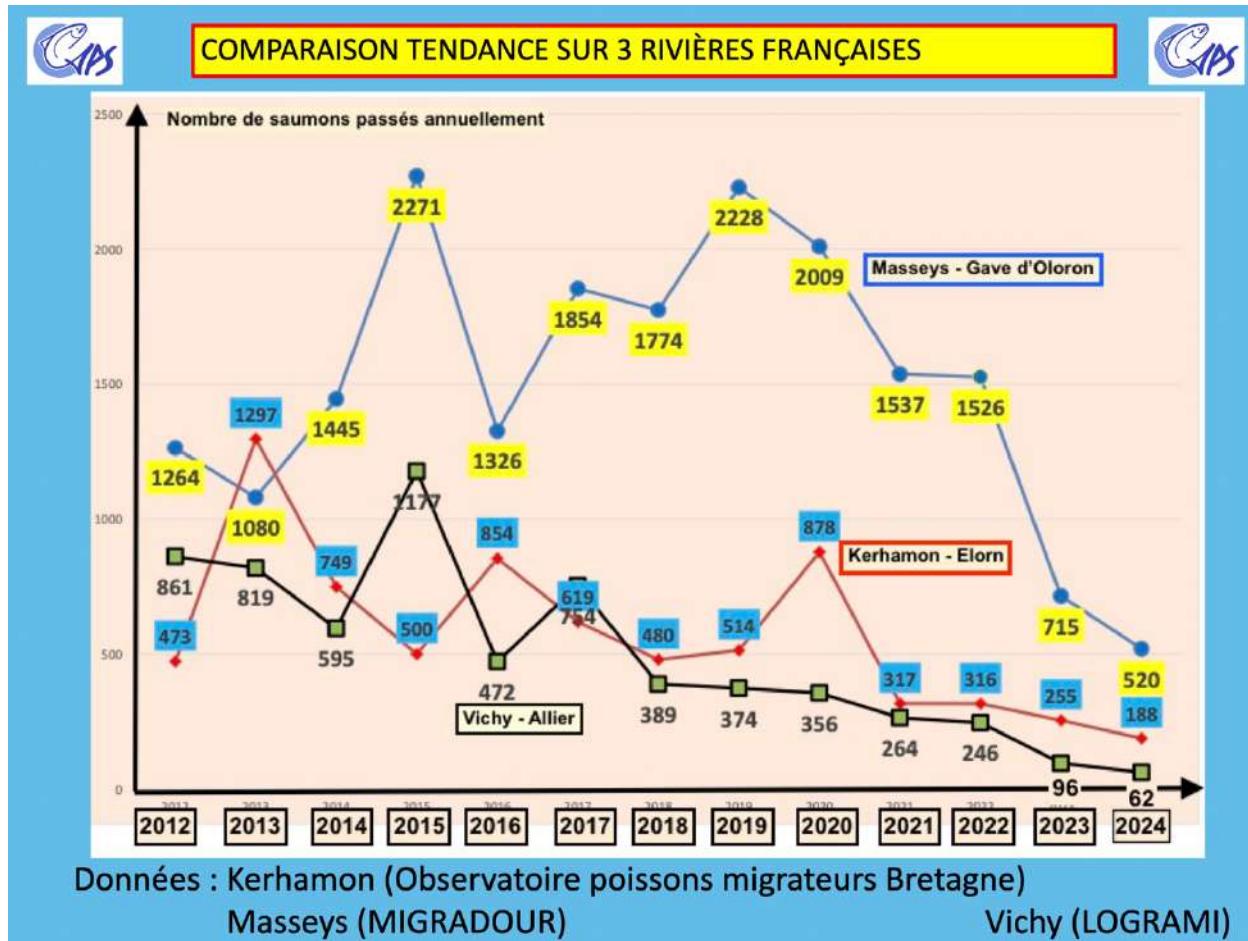


Figure N 6 : Tendance des montaisons sur les treize dernières années

En 2024 : Allier (courbe de couleur noire) 62 saumons à Vichy ; Elorn (courbe de couleur rouge) 188 à Kerhamon, Gave d'Oloron (courbe de couleur bleue) 520 à Masseys (Navarrenx)

3 – Importance des débits

Les saumons s'engagent dans l'estuaire de la Loire entre octobre et mars, à priori lorsque les débits sont supérieurs à 800 m³/s à Montjean sur Loire. Ces trois dernières années, malgré la faiblesse du nombre de saumons qui ont passés Vichy, les graphes montre une relation entre les périodes de débits supérieurs à 800 m³/s à Montjean sur Loire et le nombre de poissons comptés à Vichy en février.

Nous avons suivi l'évolution des débits de novembre 2023 à décembre 2024, voir figure N°3, à Montjean sur Loire, les premiers saumons sont passés à Vichy en janvier, au 25 février 8 saumons avaient franchi le barrage de Vichy, puis il n'y a pas eu de cohorte importante en mars et avril.

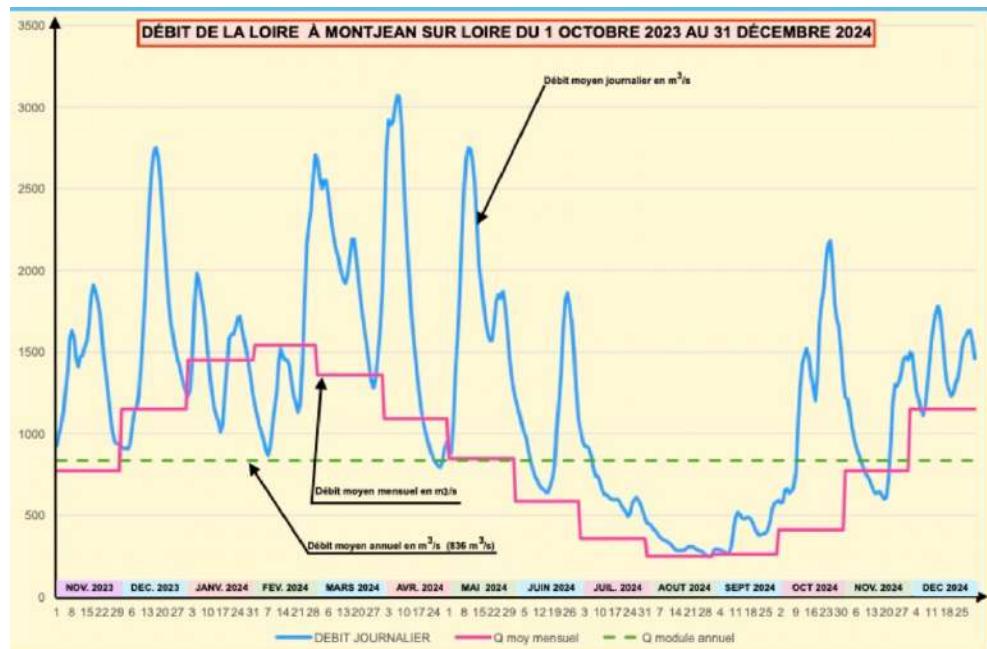


Figure N°7 : Débit de la Loire à Montjean sur Loire, depuis le début de novembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024, il y a eu un nombre de jours importants favorables à l'engagement de saumons dans l'estuaire.

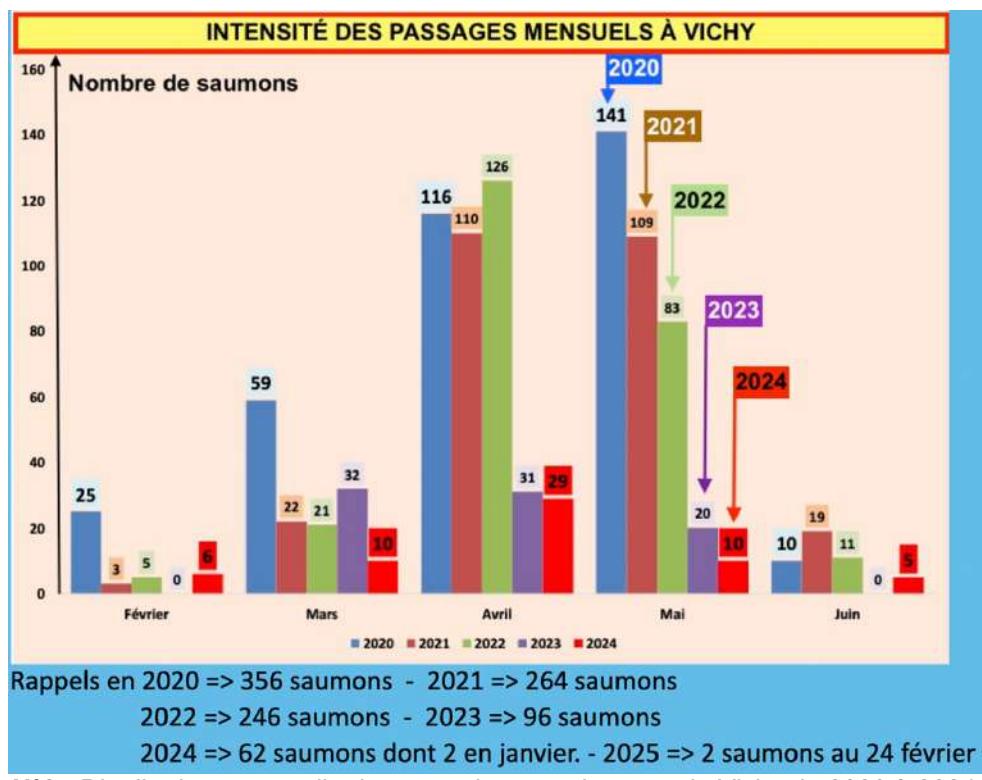


Figure N°8 : Distribution mensuelle des montaisons au barrage de Vichy de 2020 à 2024

Malgré des appels d'eau fréquents, les saumons sont incités à migrer au début d'une hausse du débit de la rivière, cette durée est assez courte, puis ils stoppent leur migration, les matières en suspensions dans l'eau sont très nombreuses l'eau est trouble, puis lorsque les eaux s'éclaircissent ils reprennent leur migration vers l'amont, pendant cette phase, on observe très souvent un pic de migration. !

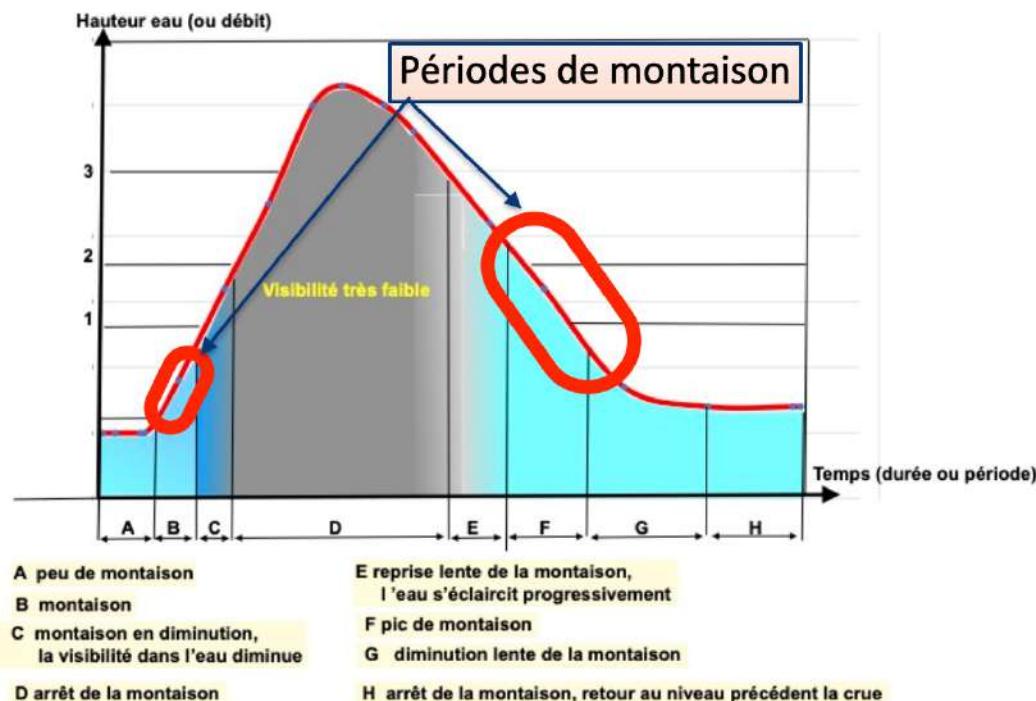


Figure N°9 : Illustration de la montaison des saumons adultes vers leurs zones de frayères, ce schéma se retrouve sur toutes les rivières qui ont un stock de saumon atlantique.

Les observations faites en avril 1981 à Vichy par le CSP confirme cette « règle » biologique. La preuve a été montrée en AG.

La montaison à Vichy pour l'année 2024 a été perturbée par des fermetures de passes à poissons et des abaissements des vannes, le premier abaissement a dû être ressenti par les saumons qui se situaient en aval. Cela n'a pas favorisé une montaison continue. En général, les abaissements de vannes ont un impact équivalent à une vidange de barrage.

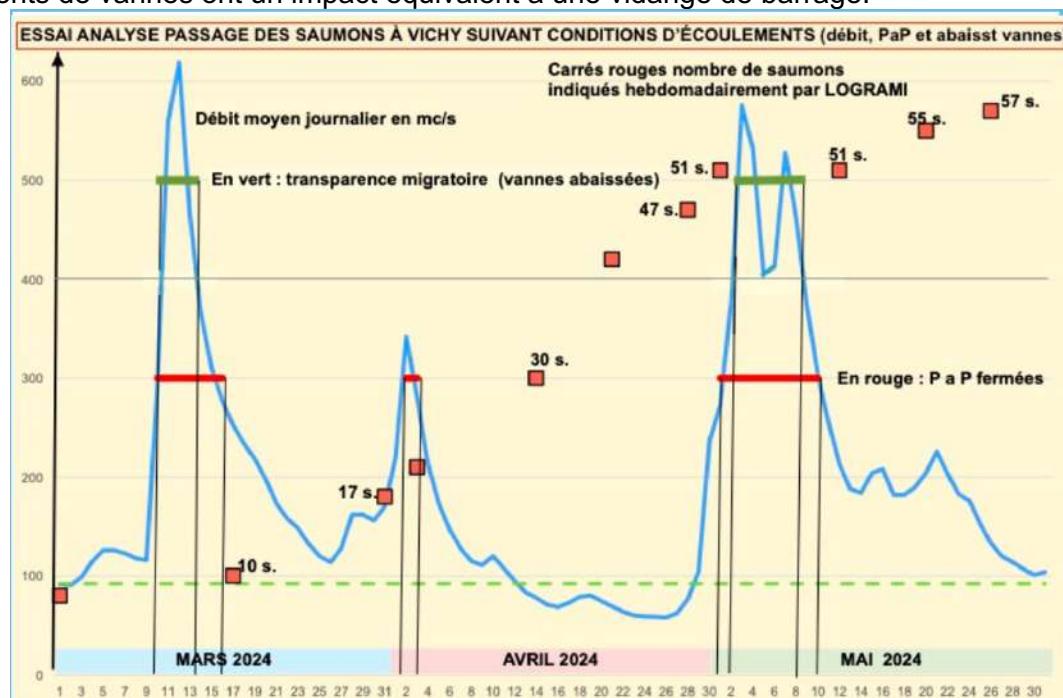


Figure N°10 : Passage des saumons à Vichy : peu de géniteurs et perturbations liées aux abaissements des vannes.

4 – Début d'analyse passage saumons et silures à Vichy

Nous avons pu commencer à analyser le comportement des silures en fonction des débits, des saumons et de la température de l'eau suite aux renseignements reçus dans le cadre de l'action juridique.

Les silures empruntent la passe à poisson lorsque la température des eaux atteint 15°C, il semble exciter une courbe de passage parallèle entre le nombre de saumons et de silures. Malheureusement notre analyse est fragile, elle s'appuie sur trois années (2017, 2018 et 2020) et sur des données fragmentaires.

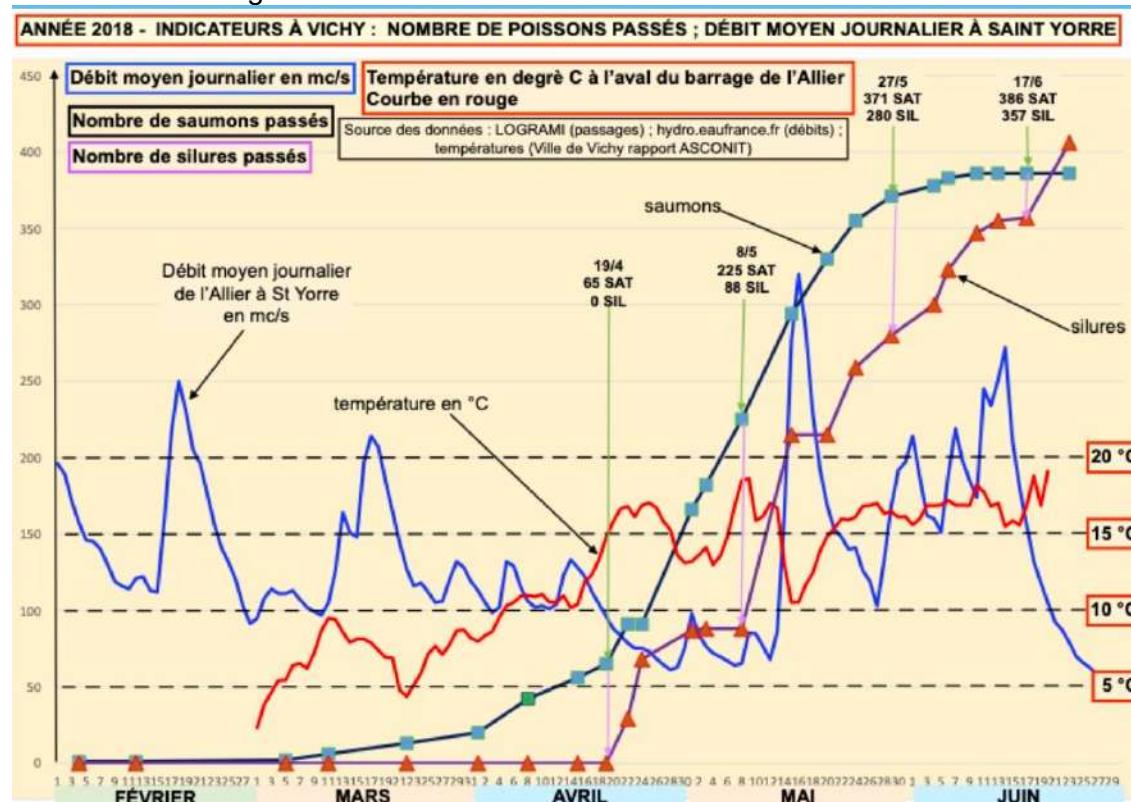


Figure N°11 : Passages silures et saumons en 2018 avec débit et température de l'eau

5 – Dévalaison des smolts

Le débit de la rivière Allier a facilité la dévalaison en 2024, nous n'avons pas eu le rapport des dévalaisons concernant Poutès. Par contre LOGRAMI (voir lettres en italiques) a effectué des expériences de suivi de dévalaison entre Monistrol d'Allier et Vieille Brioude.

Pour 61 smolts déversés à Monistrol d'Allier en 2024 :

Lieu	Nombre de smolts	Temps de passage médian
Monistrol d'Allier	61	
Amont du barrage de Langeac	58	21 minutes
Aval du barrage de Langeac	55	
Le Chambon de Cerzat	54	5 minutes
Amont du barrage de Vieille Brioude	53	
Aval du barrage de Vieille Brioude	50	14 minutes

Vitesse de dévalaison médian des smolts en 2024 : 59 km/jour

En 2005, les conditions de débit à Vieille Brioude et à Vichy étaient favorables à des dévalaisons rapides ; une étude de dévalaison à partir de Vieille Brioude et de Vichy montrait qu'à partir de

Vichy la vitesse de dévalaison des smolts était dans ces ordres de grandeurs (environ 50 km/jour), par contre à partir de Vieille Brioude les vitesses étaient plus faibles (25 à 30 km/jour). Les arrivées des smolts dans l'estuaire entre 2009 et 2011 ont été observées entre début avril et mi-mai.

6 – Le seuil de Saint Laurent des Eaux

Ce seuil est situé à 330 km de l'estuaire c'est le premier obstacle que rencontrent les saumons adultes en migration vers leurs zones de frayères.

EDF a pris l'engagement d'améliorer la continuité écologique aquatique à ce seuil, au départ (en 1975) ce seuil présentait une chute de 50 cm, actuellement c'est 2 mètres. La partie principale de l'exposé d'EDF a été présentée. Notre association a demandé à être dans les consultants techniques afin d'exprimer notre point de vue, de faire quelques remarques ou suggestions.

Le seuil de Saint-Laurent la passe à poisson existante

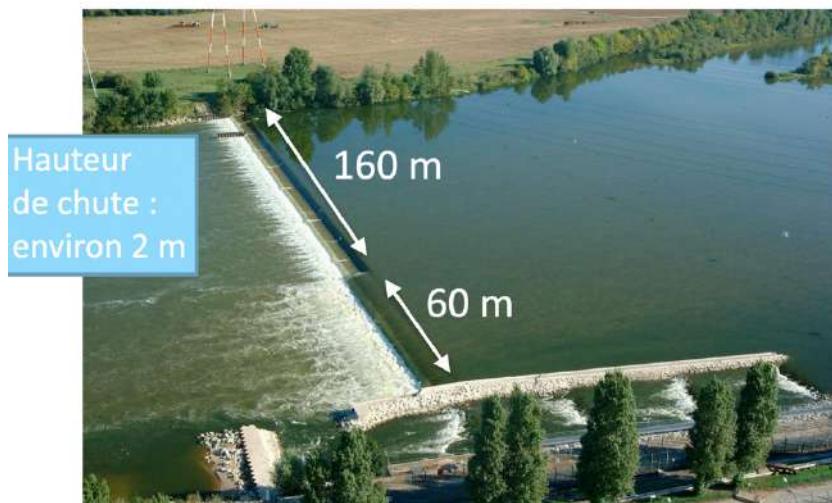


Figure N°12 : Le seuil de Saint Laurent des Eaux en 2024 (document de base EDF)

7 Frayères 2024 sur l'Allier

Notre association a effectué un suivi du 10 novembre à 11 décembre 2024. Les conditions de débit (15 à 50 m³/s à Vieille Brioude non pas rendu aisément la prospection), quatre membres de notre association ont participé à ce recensement, outre le nombre de nids au nombre de 12 recensés sur l'Allier. Un rapport a été envoyé le 6 janvier 2025 à toutes les organismes ou personnes qui prennent part au PLAGEPOMI (DREAL Centre, l'OFB, la DTT43, le CNSS, LOGRAMI et la Fédération de Pêche de la Haute Loire, ...), ceci dans le but de donner des éléments à tous les organismes en vue de la réunion préparatoire du PLAGEPOMI.

8 Conséquence du dérèglement climatique

Il impacte les écosystèmes : en eau douce et océanique. Les conséquences du ralentissement du Gulf Stream sont énormes. Une vidéo de source Canadienne a montré l'ensemble des conséquences sur le climat de nos zones tempérées.

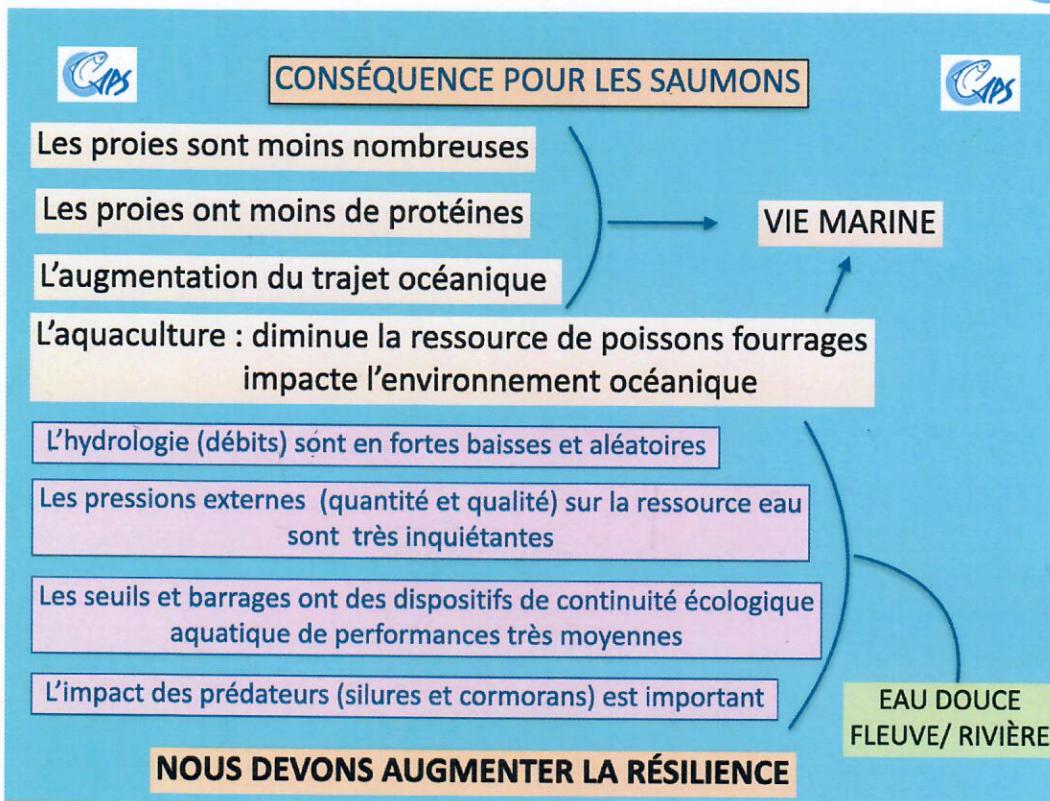


Figure N°13 : Conséquences dans l'océan et en eau douce du dérèglement climatique sur les migrants

Le Président remercie l'ensemble des participants. La séance est levée.

Le secrétaire

Jean-Luc IMBERT

Le Président

Louis SAUVADET